

7 ans de sérénité totale  
sur la motorisation  
de store et de volet roulant.  
Les Experts s'engagent,  
avec Somfy...

EXPERT

## Contrat de garantie 7 ans Extensia

somfy®

### Une relation de confiance

*"Pour mon projet de volets et stores automatiques,  
mon installateur a su me conseiller les bonnes options  
et m'a proposé une garantie totale pendant 7 ans\*.  
J'ai compris que je pouvais compter à la fois sur Somfy  
et sur lui dans la durée.*

*Avec mon Expert Somfy comme seul interlocuteur, **je suis rassurée.***

*\*conditions disponibles sur le point de vente ou somfy.fr*

**Pour être tranquille  
pendant 7 ans,  
optez pour le contrat  
de garantie Extensia.**



Votre installateur Expert Somfy et Somfy se sont associés pour vous garantir pendant 7 ans le bon fonctionnement de vos volets roulants et de vos stores motorisés (à compter de leur date d'installation).

Cette extension de garantie est totale. Elle comprend le remplacement des pièces, la main d'œuvre nécessaire et les déplacements.

#### Un interlocuteur unique pendant 7 ans

- C'est plus simple pour vous : durant toute la durée de la garantie vous n'avez à faire qu'à votre installateur. Il a déjà réalisé la pose, il connaît votre installation, il s'occupe de tout !

#### Rien à payer pendant 7 ans

- **Pas d'imprévus ni frais supplémentaires.** En cas de panne des volets roulants ou des stores équipés de moteurs et automatismes Somfy, toutes les interventions sont prises en charge au titre de la garantie 7 ans (voir modalités et conditions d'exclusions de garantie précisées dans les Conditions Générales de Garantie).

#### Une prise en charge rapide en cas de problème

- Votre installateur s'engage à intervenir dans les 5 jours.

#### Comment fonctionne Extensia ?

- Votre installateur fait apparaître sur votre facture la mention **Extension de garantie Extensia pièces, main d'œuvre et déplacement**
- Nous vous invitons à enregistrer votre extension de garantie sur le site [somfy.fr](http://somfy.fr) (rubrique garantie).
- Vous recevrez par courrier la confirmation de la prise en compte de la garantie 7 ans de votre installation.

#### Que se passe-t-il en cas de problème ?

- En cas de problème, il vous suffit de contacter votre installateur qui fera le nécessaire pour la **remise en état de votre installation.**

#### SOMFY France

0 810 055 055 (prix d'un appel local)  
[service.conso@somfy.com](mailto:service.conso@somfy.com)  
1, place du Crêtet  
BP 138  
74307 Cluses cedex



N'hésitez pas à consulter votre Expert SOMFY pour toute question complémentaire.